



**TARN-ET-GARONNE**  
tarnetgaronne.fr

**Suivi administratif :**

**Pôle Administration générale**

**Direction des Affaires juridiques et de la Commande publique**

**Service de la Commande publique**

Dossier administratif suivi par Cécilie Dumontet

Tel : 05 63 91 83 31 – mail : [cecilie.dumontet@tarnetgaronne.fr](mailto:cecilie.dumontet@tarnetgaronne.fr)

**Suivi technique :**

**Direction du Cabinet et de la communication**

Dossier technique suivi par Laurent Benayoun

Tel : 05 63 91 82 02 – mail : [laurent.benayoun@tarnetgaronne.fr](mailto:laurent.benayoun@tarnetgaronne.fr)

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Cabinet Urbi & Orbi, Maître Magrini

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**Commission prévue au L1411-5 du code général des collectivités territoriales  
du 18 novembre 2022**

**CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA FOURNITURE,  
INSTALLATION, MAINTENANCE ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE  
MOBILIERS DESTINES A L'INFORMATION DEPARTEMENTALE ET A  
L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE**

**I- MODALITES DE LA CONSULTATION**

**I-1- Economie générale de la concession**

La présente consultation a pour objet une concession de service.

Le Département du Tarn-et-Garonne souhaitant renforcer sa communication institutionnelle, le contrat de concession a pour objet la fourniture, l'installation, l'entretien maintenance et l'exploitation de mobiliers aux fins d'information départementale, publicitaire et commerciale sur le domaine public du Département.

Le contrat comporte les prestations suivantes :

1. La fourniture des mobiliers ;
2. L'installation initiale des mobiliers ;
3. L'entretien, la maintenance et le nettoyage des mobiliers dont notamment, les réparations liées au vandalisme, et les opérations de rénovation ;

4. Les prestations de déplacement et de remplacement des mobiliers d'information en cours d'exécution, d'enlèvement et de remise en état en fin d'exécution ;
5. La mise en place de l'information départementale.

La description détaillée des mobiliers et leurs spécifications techniques, des prestations associées sont indiquées dans le cahier des charges valant contrat de concession.

Aucun mobilier supplémentaire ne pourra être implanté sans l'autorisation préalable de l'autorité concédante.

#### Variantes :

Le projet de concession comporte une variante exigée relative à la présentation d'une offre comportant un panneau numérique devant l'hôtel du Département.

La réponse à l'offre de base (sans panneau numérique) et à la variante exigée (avec panneau numérique) est obligatoire.

L'absence de chiffrage de la variante rendra l'offre irrégulière.

Les variantes à l'initiative des candidats sont également autorisées. Elles doivent faire l'objet d'un document spécifique précisant tous les impacts de l'offre variante par rapport à l'offre de base.

#### Durée de la concession :

Le contrat est conclu pour une durée de 15 ans à compter de sa date de notification.

Cette durée se justifie notamment par la durée d'amortissement des mobiliers d'information mis à disposition et entretenus par le concessionnaire, et du mode de rémunération retenu dans le cadre du présent contrat de concession.

### **I-2 – Mode de consultation**

#### 1- Procédure :

Il s'agit d'un contrat de concession de services, tel que défini aux articles L. 1121-1 et L.1121-3 du code de la commande publique.

La procédure de passation utilisée est : la procédure simplifiée ouverte.

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L. 3120-1, L. 3126-1 à L. 3126-2 et R. 3126-1 à R. 3126-13 du Code de la commande publique.

## 2- Déroulement de la consultation :

Date d'envoi à la publication : 12/09/2022

Supports de publication :

-BOAMP

-marchesonline

- Profil acheteur de la collectivité : <https://www.tarnetgaronne.fr/marches-publics>

Date limite de réception des candidatures et des offres : 14 octobre 2022 - 12h00

Nombre de retraits de dossiers de consultation : 15

Date d'ouverture des plis : 14/10/2022

Pli hors délai : 0

Date d'admission des candidats : 19/10/2022

### **I-3) Critère de jugement des offres**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 3124-2 à L. 3124-5 et R. 3124-4 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 - Qualité esthétique et technique des mobiliers d'information proposés, pertinence du nombre de mobiliers proposés	35 %
2 - Qualité des prestations techniques : pour le déploiement, l'entretien et la maintenance avec notamment le planning, les moyens, la méthodologie, les délais et les fréquences	35 %
3 - Qualité de la prestation d'affichage : méthodologie et délais	20 %
4 – Qualité environnementale de l'offre	10 %

### **Règle de notation :**

Le classement des offres est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés.

Les candidats obtiendront une note globale exprimée sur 100 après application des coefficients de pondération ci-dessus.

Les candidats obtiendront une note pour chaque critère, calculée de la manière suivante :

Note du critère = note attribuée au regard du barème de notation multiplié par le coefficient de pondération du critère.

Barème de notation :

<i>Offre</i>	<i>Non renseigné</i>	<i>Insatisfaisant</i>	<i>Peu satisfaisant</i>	<i>Moyennement satisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très satisfaisant</i>
<b>Barème de notation (x : note du candidat)</b>	0	$0 > x \geq 0,2$	$0,2 > x \geq 0,4$	$0,4 > x \geq 0,6$	$0,6 > x \geq 0,8$	$0,8 > x \geq 1$

## II - ANALYSE DES OFFRES

Voir tableau d'analyse détaillée joint en annexe au présent rapport

## III – SYNTHÈSE DE LA NOTATION

### OFFRE DE BASE

	<b>ATTRIA</b>	<b>VEDIAUD PUBLICITE</b>	<b>GIROD MEDIAS</b>
1 - Qualité esthétique et technique des mobiliers d'information proposés, pertinence du nombre de mobiliers proposés  Note 35 %	0.8 x 35  <b>28</b>	0.7 x 35  <b>24.5</b>	0.7 x 35  <b>24.5</b>
2 - Qualité des prestations techniques : pour le déploiement, l'entretien et la maintenance avec notamment le planning, les moyens, la méthodologie, les délais et les fréquences  Note 35 %	0.7 x 35  <b>24.5</b>	0.6 x 35  <b>21</b>	0.5 x 35  <b>17.5</b>
3 - Qualité de la prestation d'affichage : méthodologie et délais  Note 20 %	0.9 x 20  <b>18</b>	0.6 x 20  <b>12</b>	0.8 x 20  <b>16</b>
4 - Qualité environnementale de l'offre  Note 10 %	0.9 x 10  9	0.8 x 10  8	0.8 x 10  8
<b>Note totale</b>	<b>79,5</b>	<b>65.5</b>	<b>66</b>

**OFFRE VARIANTE OBLIGATOIRE (mobiliers en 2m<sup>2</sup> et 8m<sup>2</sup> + écran numérique 2m<sup>2</sup>)**

	<b>ATTRIA</b>	<b>VEDIAUD PUBLICITE</b>	<b>GIROD MEDIAS</b>
1 - Qualité esthétique et technique des mobiliers d'information proposés, pertinence du nombre de mobiliers proposés  Note 35 %	0.8 x 35  <b>28</b>	0.6 x 35  <b>21</b>	0.6 x 35  <b>21</b>
2 - Qualité des prestations techniques : pour le déploiement, l'entretien et la maintenance avec notamment le planning, les moyens, la méthodologie, les délais et les fréquences  Note 35 %	0.7 x 35  <b>24.5</b>	0.6 x 35  <b>21</b>	0.5 x 35  <b>17.5</b>
3 - Qualité de la prestation d'affichage : méthodologie et délais  Note 20 %	0.9 x 20  <b>18</b>	0.6 x 20  <b>12</b>	0.8 x 20  <b>16</b>
4 - Qualité environnementale de l'offre  Note 10 %	0.9 x 10  <b>9</b>	0.8 x 10  <b>8</b>	0.8 x 10  <b>8</b>
<b>Note totale</b>	<b>79.5</b>	<b>62</b>	<b>62.5</b>

Date et signature Assistant à Maîtrise d'Ouvrage 18/11/2022   Maître Magrni	Date et signature Le Directeur de la communication 18/11/2022   Laurent Benayoun
---	---

